

**N°16-09-82**

L'an deux mil seize, le lundi 26 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 19 septembre 2016.

**Présents :**

Mesdames SERRURIER B. ; CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; CAZIN B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G.

**Absents excusés :**

Messieurs ALLOUCHERY J.M. ; LHEUREUX M. ; SENECAT D. ; MONFAIT D. ; DENUNCQ R. ; BEE D.

**Absents :**

Madame POURCHEL I.

Messieurs MAGERE M. ; FOURRIER B.

Madame Béatrice BEAUBOIS est élue secrétaire.

**OBJET : BUDGET "OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LUMBRES" – REGIE DE RECETTES – FIXATION DE TARIFS**

**Rapporteur : Joëlle DELRUE**

Dans le cadre du Festival d'Art Singulier qui se tiendra du 8 au 16 octobre prochain, il est prévu des activités nécessitant du matériel payant pour le public :

- Opération de sérigraphie au logo du Festival sur Tee-Shirt ou Sac en tissu, fournis par les participants ou vendus lors des ateliers,
- Fourniture d'Eco-Cup CCPL aux couleurs du Festival pour la vente de boissons par les associations partenaires (l'Eco-Cup étant ainsi consigné sera réutilisable pour d'autres manifestations).

Il est ainsi proposé aux membres du Conseil Communautaire de délibérer sur les tarifs de ces objets et leur intégration au sein de la régie de recettes de l'Office de tourisme :

Prestations	Tarif public
Tee-Shirt sérigraphié au logo du Festival d'Art Singulier	3 €
Sac en tissu sérigraphié au logo du Festival d'Art Singulier	1 € 50
Consigne pour l'Eco-Cup	1 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **VALIDE** les tarifs présentés ci-avant.

Pour extrait conforme.  
Le Président,



---

Accusé de réception en préfecture  
062-246201016-20160926-16-09-82-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2016  
Date de réception préfecture : 28/09/2016